

**Titre de Dirigeant des organisations éducatives scolaires  
et/ou de formation**  
RNCP 40900

**Grille d'évaluation des blocs de compétences**

**Bloc 1 : Pilotage global de l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens**

**Modalités d'évaluation**

Rédaction et présentation orale du projet de pilotage de la structure dans laquelle la personne exerce.

L'écrit rendra compte du mode de pilotage mis en œuvre et des visées prospectives.

Un écrit, de 50 à 60 pages hors annexes, visant à montrer le sens du pilotage global mis en œuvre : raisons des choix opérés et analyse des effets obtenus

Une présentation orale du projet devant un jury présidé par un membre de la commission de certification et composé pour moitié de dirigeants du secteur d'activité.

10 à 15 minutes de présentation orale

30 à 45 minutes d'échange avec la commission.

**Critères d'évaluation**

**Écrit :**

- Le projet de pilotage présenté correspond bien au contexte d'exercice présenté et précise les orientations stratégiques.
- L'écrit témoigne d'un questionnement professionnel de dirigeant, adapté au contexte d'exercice et d'une analyse réflexive.
- Les outils et méthodes de démarche prospective et de conduite du changement utilisés sont formalisés.
- L'analyse permet la mise en lien des actions conduites dans les différents domaines d'activités et donne à voir une modalité de gouvernance de l'organisation dirigée.
- Les références méthodologiques et théoriques retenues pour l'analyse sont explicitées.
- L'écrit débouche sur une mise en perspective pour l'action future.
- La forme de l'écrit est conforme aux attendus de présentation d'un document de travail en vigueur dans le milieu professionnel.

### Oral :

- Rendre compte de la construction d'une identité professionnelle et des modalités de pilotage élaborées.
- Témoigner d'une démarche d'analyse réflexive sur son action et les effets qu'elle induit.
- Identifier ses compétences au regard du référentiel métier.
- La présentation respecte le cadre temporel donné.
- La forme de l'oral respecte les attendus d'une présentation publique dans un cadre professionnel.

## **Bloc 2 : Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation**

### Modalités d'évaluation

Réalisation d'un dossier de 10 à 15 pages, hors annexes, présentant un projet pédagogique, éducatif ou de formation et l'analyse de sa mise en œuvre.

Le dossier sera évalué par un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.

### Critères d'évaluation

- Le projet est présenté dans son contexte, les raisons des choix opérés sont précisées.
- La réalisation :
  - s'appuie sur des traces professionnelles construites en situation ;
  - témoigne de la manière dont la communauté éducative a été associée au projet ;
  - présente les modalités de la prise en compte de la diversité des publics accueillis.
- L'analyse s'appuie sur des connaissances et outils dans le domaine du management de projet.
- Le dossier présente les enjeux initiaux et analyse l'état d'avancée du projet dans ses différentes composantes.
- Une mise en perspective est proposée.
- La forme de l'écrit est conforme aux attendus de présentation d'un document de travail en vigueur dans le milieu professionnel.

## **Bloc 3 : Piloter les ressources humaines d'une organisation éducative scolaire et/ou de formation**

### Modalités d'évaluation

- Présentation orale d'une situation professionnelle mettant en jeu la gestion des ressources humaines.
- Le jury est composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.
- Modalités de la présentation orale :
  - Le jury est composé d'un formateur et d'un professionnel du secteur d'activité.
  - La présentation dure de 20 à 30 mn

- Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite.

#### Critères d'évaluation

- Le modèle conceptuel de gestion des ressources humaines et l'éthique qui l'anime sont précisés.
- La situation est analysée au regard de l'organisation actuelle et prévisionnelle de la structure.
- L'analyse de la situation proposée met en évidence les points de force du manager d'équipe et ses points de vigilance : quel type de leadership exerce-t-il ?
- Le cadre légal de la gestion des RH dans lequel s'exerce la situation présentée est identifié.

### **Bloc 4 Représenter l'organisation éducative scolaire et/ou de formation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau et des partenariats.**

#### Modalités d'évaluation

A partir de la cartographie du réseau professionnel et institutionnel de l'organisation dans laquelle travaille le candidat, présentation orale argumentée de la stratégie de coopération et de communication avec les partenaires.

#### Modalité de la présentation orale :

- Le jury est composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.
- La présentation dure de 15 à 20 mn
- Un échange de 10 à 20 mn est prévu ensuite

#### Critères d'évaluation

- La représentation choisie permet de situer l'organisation dans son environnement et présente les liens qu'elle entretient avec les différents acteurs du réseau professionnel et institutionnel.
- Le choix des supports de présentation sont argumentés.
- La présentation montre les partenariats actuels et les projets qui en découlent.
- La présentation rend compte d'une analyse systémique du réseau témoignant de la capacité du candidat à appréhender les situations complexes.
- Le candidat est capable de faire des propositions d'enrichissement et de développement de son réseau.
- L'analyse montre comment le dirigeant se situe et contribue à la vie du réseau.
- Le candidat argumente ses stratégies de communication internes et externes actuels.

## **Bloc 5 : Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation éducative scolaire et/ou de formation**

### Modalités d'évaluation

Argumentation des orientations proposées pour la structure, prenant appui sur les rapports d'activités et rapports financiers.

### Modalités de la présentation orale :

Le jury est composé d'un formateur et d'un dirigeant du secteur d'activité.

Le jury évaluera la qualité de l'argumentation présentée.

Le temps de présentation est de 15 à 20 mn, un échange de 15 à 20 mn suivra.

### Critères d'évaluation

- La présentation orale, appuyée sur les supports écrits réels, permet de montrer comment le candidat analyse la réalité de fonctionnement de la structure dans laquelle il travaille dans les quatre domaines suivants :
  - Administration de l'organisation
  - Développement d'une stratégie économique et financière
  - Traduction de la réflexion prospective sur les investissements mobiliers et immobiliers de l'organisation.
  - Maintien de l'organisation en conformité avec la réglementation et proposition d'adaptations spécifiques
- La présentation s'appuie sur les éléments des rapports officiels, la confidentialité des données étant assurées.
- L'analyse témoigne de la compréhension de la fonction des rapports d'activité, financier et d'orientation dans le pilotage d'une organisation.
- La vision stratégique présentée est en cohérence avec le contexte de l'organisation et respecte le cadre réglementaire.
- La présentation permet d'inscrire le pilotage dans un contexte administratif, financier et immobilier bien appréhendé.
- L'analyse menée à l'oral présente à la fois les enjeux, les effets et les perspectives des choix opérés.

V 11/09/2025